

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4266)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N ° 431

présenté par

M. Pahun

-----

**TITRE**

Compléter le titre par les mots :

« , des pêcheurs et des aquaculteurs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette proposition de loi vise à réformer notre industrie agroalimentaire pour garantir la rémunération des agriculteurs. Cette réforme doit également assurer la juste rémunération des pêcheurs et des aquaculteurs compte-tenu des difficultés tant conjoncturelles que structurelles affectant ces filières. Par cohérence, il convient donc d'ajouter « les pêcheurs et aquaculteurs » au titre de la proposition de loi.

Il tire également les conséquences de l'adoption des amendements relatifs aux produits de la pêche.